

CORRIGÉ

Support 1 :

- 1- C'est le narrateur qui parle dans le texte.
- 2- Il raconte un souvenir d'enfance.
- 3- Les propos racontés sont destinés au lecteur francophone qui peut lire et comprendre la langue française.
- 4- Le narrateur raconte un souvenir d'enfance pour rapporter une expérience de vie et donner une leçon de vie.
- 5- Les *indicateurs de lieu* permettent de situer les événements dans l'espace. À partir du texte, les indications qui marquent le lieu sont :
 - près de la case.
 - dans l'atelier.
 - la forge.
 - autour de la case.
 - dans la cour.
 - l'atelier.
- 6- Les *indicateurs de temps* permettent de situer les événements dans le *temps*. À partir du texte, les indications de temps sont :
 - jeune.
 - cinq ans, six ans.
 - à présent.
 - Aussitôt.
 - un moment.
 - petit à petit.
- 7- Le genre de texte : il s'agit d'un extrait d'un roman autobiographique, car le narrateur raconte une histoire réelle en utilisant des personnages, des événements et des indications spatio-temporelles. En outre, le narrateur est lui-même l'auteur et aussi le personnage principal, il raconte l'histoire de sa vie en employant la première personne du singulier « je ».
Le type de texte : il est question d'un texte principalement narratif où la description joue un rôle important, car, d'une part, on trouve un narrateur qui raconte une histoire qui se déroule dans le temps en employant des verbes d'action (jouer, interrompre, s'approcher...). D'autre part, le narrateur décrit en utilisant des verbes d'état (être, se trouver), des adjectifs qualificatifs (tranquilles, rassurantes...), des compléments de noms (de *la forge*, de *l'enclume*...), des subordonnées relatives (qui rampait autour de la case ...).
- 8- Le texte rédigé doit être du même genre et du même type que le texte proposé. Les verbes doivent être conjugués dans les temps du récit (passé simple, imparfait, plus que parfait...). La rédaction doit être structurée selon les étapes du schéma narratif. Autrement dit, le récit autobiographique rédigé doit comporter une situation initiale, un élément perturbateur, des péripéties, un dénouement et une situation finale.

CORRIGÉ

Support 2 :

1- Les indices d'énonciation sont :

- **Les indices de personnes** : les pronoms personnels « je », « il » et le possessif « mes ».
- **Les indices de temps** : l'été dernier, tous les soirs, quelques jours, trente à quarante ans, Un soir.
- **Les indices de lieu** : au bord de la Seine, à plusieurs lieues de Paris, près de l'eau, toujours sur l'eau, toujours dans l'eau, dans un canot, dans le canotage final.
- **Les pronoms et déterminants démonstratifs qui servent à montrer ou à situer par rapport à l'énonciation** : C'était.

2- La situation d'énonciation :

Dans le texte 2, c'est le narrateur qui raconte dans la première personne du singulier l'histoire réaliste de son séjour pendant « l'été dernier » dans « une petite maison de campagne au bord de la Seine » et de ses rencontres avec son voisin « le vieux canotier ». Le récit est destiné au lecteur francophone qui peut lire et comprendre les récits écrits dans la langue française.

3- L'énoncé est coupé de la situation d'énonciation, car les temps verbaux (plus-que-parfait, passé simple, imparfait) et les indications spatio-temporelles (l'été dernier, au bord de la Seine...) sont ceux du récit. En outre, nous n'avons pas besoin de nous référer à la situation de l'énonciation ici et maintenant afin de comprendre le récit.

4-

Verbes	Temps
J' <u>avais loué</u>	Plus-que-parfait
j' <u>allais coucher</u>	Futur proche dans le passé
Je <u>fis</u>	Passé simple
C' <u>était</u>	Imparfait
Il <u>devait</u>	Imparfait
il <u>mourra</u>	Passé simple
nous <u>promenions</u>	imparfait
je <u>demandai</u>	Passé simple

5-

Verbes	Valeurs aspectuelles
J' <u>avais loué</u>	Action passée antérieure à une autre action passée (j' <i>allais coucher</i>).
Je <u>fis</u>	Action accomplie, brève, action de premier plan.
C' <u>était</u>	Imparfait de description.
nous <u>promenions</u>	Action durable.
je <u>demandai</u>	Action accomplie dans le passé, action brève et simultanée à une autre action passée exprimée à l'imparfait (nous <i>promenions</i>).

CORRIGÉ

Support 3 :

- 1- Ichirô adresse cette lettre à sa maman pour justifier son mutisme pendant le « dîner d'adieu » de la veille : la séparation temporaire de ses parents était « terriblement » ennuyeuse pour lui. La lettre est aussi l'occasion pour Ichirô afin de rassurer sa maman que sa décision de rester seul à Tokyo pour étudier répond parfaitement à son choix volontaire et qu'il essayera de focaliser son intérêt sur le bon côté des choses.
- 2- Dans la lettre, objet de notre étude, c'est Ichirô qui écrit une lettre à sa maman par le biais de la première personne du singulier « je ». La lettre est écrite le 30 mai à Tokyo.
- 3-

Verbes	Temps
Le dîner <i>a été</i>	Passé composé
<i>J'étais</i>	Imparfait
Cela <i>aurait été</i>	Conditionnel passé
ça n' <i>avait</i> pas <i>été</i>	Plus-que-parfait
Tu m' <i>as dit</i>	Passé composé
je n' <i>avais</i> pas	Imparfait
Cela te <i>semblera</i>	Futur simple
je n' <i>ai</i> plus envie	Présent
Cela m' <i>ennuie</i>	Présent
je ne <i>sais</i> pas	Présent
je ne <i>disais</i> pas	Imparfait
je <i>me suis fait</i>	Passé composé
C'est moi qui l' <i>ai voulu</i>	Passé composé
je <i>tâcherai</i>	Futur simple

- 4- La lettre est un énoncé ancré dans la situation d'énonciation, car elle ne peut être comprise que par rapport à la situation d'énonciation. L'usage du présent de l'indicatif dans « je n'*ai* plus envie », « Cela m'*ennuie* », « je ne *sais* pas », du futur simple dans « Cela te *semblera* », « je *tâcherai* », du passé composé dans « Le dîner [...] *a été* »,

« Tu m'as dit », « je me suis fait », « C'est moi qui l'ai voulu » et des indications de temps, à savoir « Le 30 mai », « hier soir », « aujourd'hui », vient confirmer la typologie de l'énoncé.

- 5- Le texte produit doit être sous forme d'un dialogue. L'énoncé ancré doit contenir des indices d'énonciation qui situent les faits au moment de l'énonciation (voir le cours).

